

Lyon, le 23 octobre 2020,

[PARTENARIAT]

La CMA du Rhône, la Banque Populaire AURA et la SOCAMA AURA renouvellent leur engagement commun en faveur des entreprises artisanales.

Pour la signature d'une convention de partenariat, Alain AUDOUARD, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône, Pascal TRIMOUILLAT, Directeur Général Adjoint de la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que Alain MOSSIERE, Président de la SOCAMA Auvergne-Rhône-Alpes affirment leur volonté de renouveler et renforcer les actions développées précédemment.

La distillerie « L'eau des Vivants », entreprise artisanale située dans le Quartier Métisseur de Lamure-sur-Azergues, accueille la délégation commune Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône, Banque Populaire AURA et SOCAMA Auvergne-Rhône-Alpes.

La CMA et la Banque Populaire accompagnement, depuis sa création en mars 2019, l'entreprise « L'eau des Vivants », notamment à travers un prêt à taux 0 accordé par la Banque Populaire et un bouquet de services (formalités, formations et conseils) grâce au Pass CMA Liberté, lancé en 2017 par la CMA du Rhône.

Ces trois entités, via ce partenariat historique, œuvrent au développement des entreprises artisanales du Rhône et au développement économique du territoire. En poursuivant leurs actions communes, la CMA du Rhône, la Banque Populaire AURA et la SOCAMA AURA confirment leur ambition d'accompagner, de promouvoir et de valoriser les entreprises artisanales du Rhône.

Lors de cette visite d'entreprise, les dirigeants ont pu échanger avec les artisans du Quartier Métisseur sur leur activité : Florent VILISQUES (distillerie « L'eau des Vivants »), Chloé TARDY (traiteur), Alex MODESTE (bijoutier), Eléonore AMPUY (illustratrice-graphiste).

Au sujet de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône :

La CMA du Rhône propose aux jeunes, aux porteurs de projets, aux chefs d'entreprises artisanales une offre complète afin de les accompagner dans leur développement.

À travers ses divers dispositifs : la Passerelle (espace dédié à l'orientation et l'emploi), le [Hub] de l'Artipreneur, le CMA Campus (son centre de formation), son service relation client, l'Espace Confluence (centre de conférences), le Pass CMA Liberté (offre d'abonnement adaptée à l'évolution des besoins et des activités), la CMA guide les apprentis et les entreprises artisanales dans leurs démarches.

L'artisanat dans le Rhône représente, au 01/01/2020, près de 7 000 créations d'entreprises par an, 40 000 chefs d'entreprises artisanales, plus de 27 000 titulaires de la Qualité Artisan, 4 300 apprentis formés en 2019, plus de 200 maîtres artisans.

CONTACT PRESSE

Claire CHAUSSE - 04 72 43 51 94
c.chausse@cma-lyon.fr
www.cma-lyon.fr